



HAL
open science

Fernand Braudel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Fernand Braudel. 2012, Université de Lorraine. hceres-02042027

HAL Id: hceres-02042027

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042027v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°411



Fernand Braudel

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Raymond FANLO, Université Aix-Marseille 1

Experts :

M. Christian DOUMET, Université Paris 8

M. Eric GOJOSSO , Université de Poitiers

M. Matthieu LAFON, ADOC Talent Management

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Armand STRUBEL

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) PIEMES (*Perspectives Interculturelles : Ecrits, Médias, Espaces, Sociétés*) fondée en 2000, regroupait en 2011 neuf équipes de sciences humaines et sociales de l'Université Paul Verlaine - Metz, dans le domaine de la géographie, de la littérature, des études germaniques, de l'histoire, de la psychologie, de la communication, de l'anthropologie/sociologie, et de la linguistique. Certaines de ces équipes avaient déjà une double implantation à Metz et à Nancy (Université de Nancy 2).

Pour le prochain plan quinquennal, PIEMES devient l'école doctorale *Fernand Braudel* et se reconfigure légèrement en regroupant 12 sections du CNU en six équipes de sciences sociales, études germaniques, géographie, aménagement et urbanisme, histoire et histoire de l'art, littérature et théologie, sciences sociales : la psychologie et la linguistique, notamment, passent dans l'école doctorale *Stanislas* (ED n°78), ex- *Langage, Temps, Sociétés*. Sur les six Unités de Recherche (UR) de la nouvelle configuration, cinq sont bi-sites.

Dans le cadre de la fusion des quatre universités de Lorraine au sein de l'Université de Lorraine, la question du chevauchement partiel des périmètres des ED *Fernand Braudel* et *Stanislas* (l'histoire ou la littérature, par exemple, se retrouvent dans les deux entités) se pose : l'ED *Fernand Braudel* y répond en faisant valoir son profil résolument interdisciplinaire, interculturel et transfrontalier dans le cadre de l'Université de la Grande Région (avec les universités de la Sarre, du Luxembourg, de Liège, de Trèves et de Kaiserslautern), et sa relation privilégiée avec l'école doctorale transfrontalière *Logos*.

L'ED PIEMES appartenait au Comité Régional des Ecoles Doctorales (CRED). Dans la nouvelle Université de Lorraine, le CRED devient un collège doctoral dont relèvent un certain nombre de formations professionnalisantes.

L'école doctorale regroupe 267 doctorants et 62 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). Elle dispose d'un secrétariat efficace et devrait bénéficier de nouveaux locaux pour le prochain contrat quinquennal.

Synthèse de l'évaluation

Evaluation des résultats de l'école doctorale

- Appréciation globale :

Si le dossier n'est pas toujours irréprochable, si la gouvernance peut s'améliorer, si l'encadrement des doctorants doit s'améliorer, et si le financement des thèses reste faible, l'école doctorale s'efforce d'apporter une aide efficace aux doctorants et apparaît unie et rassemblée autour d'un projet interdisciplinaire et interculturel.

Le manque de fiabilité des données numériques du dossier, qui n'a pas été complètement gommé par les corrections demandées et apportées par la direction de l'ED, constitue néanmoins un handicap sérieux pour l'évaluation. Les éléments proposés manquent de cohérence (chiffres parfois surprenants pour la durée des thèses), et il n'y a pas de véritable bilan financier. A la demande du comité, des corrections ont été faites, avec beaucoup de bonne volonté, mais il subsiste de nombreuses bizarreries dans les statistiques, qui risquent de fausser des indicateurs.

- Points forts :

- Une politique scientifique transdisciplinaire affirmée.
- Une bonne communication, en particulier interne.
- Une ouverture internationale, en particulier transfrontalière.

- Points faibles :
 - Pas de réunion du conseil et un fonctionnement hors arrêté de 2006.
 - Pas de politique de suivi de thèse.
 - Participation insuffisante des doctorants dans la vie de l'ED.
 - Taux de financement insuffisant.
 - Pas d'auto-évaluation.
 - Dossier insuffisant, aux données parfois incohérentes.

Evaluation du projet de l'école doctorale

- Appréciation globale :

La situation géographique de l'ED lui offre de vraies opportunités (qui sont pour l'essentiel reportées sur *l'école doctorale transfrontalière*), mais le projet pourrait être plus volontaire et plus précis. Le fait de se reposer sur l'attractivité, réelle, de l'école transfrontalière *Logos* n'est pas suffisant.

- Points forts :

- Un projet exploitant heureusement les possibilités de la situation transfrontalière dans un cadre interculturel et interdisciplinaire.

- Points faibles :

- Le manque de précision dans la description des perspectives.
- Le projet reste très dépendant de l'école transfrontalière *Logos* : un atout, mais qui ne dispense pas d'une politique spécifique forte.
- La nécessité d'articuler le projet de l'école *Fernand Braudel* avec celui de l'école *Stanislas*.

Recommandations pour l'établissement

Le nombre de financements de thèse alloué à l'ED est anormalement faible. Il faudrait y remédier et réfléchir sur l'aide de l'établissement aux diverses ED.

Il conviendrait de mieux prendre en compte les SHS et les autres secteurs dans l'offre de formation transverse.

Les rapports entre les écoles doctorales et les nouveaux pôles de recherche mériteraient d'être clarifiés.

Il est souhaitable de réfléchir à la superposition des périmètres entre l'ED Fernand Braudel et l'ED Stanislas.

Il est indispensable de faire en sorte que l'ED 411 se pourvoie d'un conseil fonctionnant conformément aux dispositions de l'arrêté de 2006, tant pour sa composition que ses réunions.

Notation

Résultats :

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B
- Encadrement (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : C

Projet :

- Qualité et pertinence du projet (A+, A, B, C) : B
- Adossement scientifique (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) : B

Appréciation détaillée

- Fonctionnement :

L'ED dispose d'une secrétaire (un poste à mi-temps) dont le travail est très apprécié, ce qui facilite les rapports avec les doctorants. L'Université de la Grande Région offre par ailleurs un soutien pour les activités transfrontalières, tandis que l'Université Paul Verlaine a pris en charge le demi-poste de secrétariat payé jusqu'en 2011 sur les fonds propres de l'ED. Il ne semble pas y avoir à cet égard de difficultés dans la gestion quotidienne.

En revanche, il est indispensable de mettre le conseil actuel en harmonie avec les textes, et d'impliquer les membres extérieurs et surtout les doctorants. Le fonctionnement actuel n'est pas conforme. La direction fait état, en effet, d'un « conseil restreint » de 11 membres constitué du directeur, de la directrice adjointe et des neuf directeurs de laboratoires, et qui se réunit tous les mois pour régler l'ensemble des questions (contrats, aides, séminaires) ; elle se félicite de l'efficacité de ce choix, mais le comité note que ce dispositif s'est entièrement, et à tort, substitué à l'institution prévue par le législateur, dont il apparaît qu'elle ne se réunit pas, un fait qui se confirme dans les entretiens.

Le fonctionnement concret fait apparaître une répartition pragmatique des tâches : la directrice adjointe s'occupe des instances transfrontalières, le conseil restreint assure la répartition des contrats doctoraux, l'organisation de la formation et la mise en œuvre du budget.

Les raisons de ce choix de fonctionnement sont longuement expliquées (construction de l'Université de la Grande Région, flottements de la mise en place de l'UdL), mais la déclaration que le groupe de travail et le conseil de l'école doctorale transfrontalière *Logos* complètent utilement les « travaux » du conseil de l'ED PIEMES n'exonère pas l'ED messine de la conformité à l'arrêté de 2006. L'expression *école doctorale transfrontalière* recouvre une entité originale, source d'une véritable dynamique internationale mais de proximité ; elle comporte une fâcheuse ambiguïté dans les termes, parce qu'elle implique des systèmes de formation très différents de quatre pays (Allemagne, Luxembourg, Belgique, France) et ne peut se superposer au concept d'ED.

L'imbrication des deux systèmes (*PIEMES/Logos*) est évidente à plusieurs niveaux (formation, conseil). Les rapports institutionnels avec cette particularité locale doivent impérativement être clarifiés dans le nouveau contrat.

La communication est considérée comme satisfaisante par les doctorants présents (contacts directs par le secrétariat, mailing selon des listes de diffusion - directeurs d'UR, membres du conseil, doctorants, directeurs de thèse et deux sites web).

- Encadrement :

Les chiffres font apparaître une grande disparité dans les taux d'encadrement. Le taux moyen affiché (4,31 par directeur avec un seuil de 10 imposé par l'UPVM, mais un pic à 14) n'est pas significatif en tant que tel. Comme souvent, certains enseignants dirigent beaucoup de thèses, d'autres (et ils sont nombreux ici) n'en dirigent pas.

Toutefois, les chiffres fournis ne sont pas toujours aisément interprétables : ainsi, le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) annoncés dans deux des documents (dont le tableau d'indicateurs joint au rapport), pour l'ensemble de l'ED, est de 62, celui des HDR de 62, ce qui signifierait que tous les EC des différentes équipes soient HDR ; or il est aisé de vérifier que pour la plupart des EA, cela ne correspond pas à la réalité (ainsi pour *Ecritures*, sur 28 EC, 12 sont HDR). Une recherche détaillée dans le tableau Excel du projet fait état de 243 EC pour l'ensemble de l'ED (sans distinction des titulaires ou rattachés), avec un total de 150 HDR (obtenus en additionnant 76+17). Les carences du dossier ont des conséquences néfastes sur la possibilité d'appréciation juste de la situation.

La demande de statistiques plus fiables pour les indicateurs, bien qu'elle ait obtenu une réponse rapide avec des corrections, n'a pas tout résolu.

En ce qui concerne la durée des thèses, pour la période allant de 2008 à 2010, une analyse plus fine que les données livrées par un tableau parfois peu fiable, en éliminant des durées de thèse surprenantes (11 mois, 20 mois), fait apparaître une absence de progrès dans la durée des thèses : 2008, 27 thèses, 61 mois ; 2009, 31 thèses, 60 mois ; 2010, 29 thèses, 65 mois. Ces chiffres doivent s'améliorer, même si le conseil fait valoir que certaines sections du CNU restent attachées au modèle de thèses très longues.

Le nombre des financements constitue un véritable point noir : pour le contrat en cours, l'ED est passé de deux à quatre contrats doctoraux ; six contrats CIFRE sont évoqués pour le quadriennal, concernant deux laboratoires (cinq pour ETIC, un pour CREM).

Un certain flou caractérise la description des exigences en matière de formation : le nombre d'heures exigées est lié aux crédits européens (CE) cumulés par la présence dans différents séminaires ou l'existence de publications pendant la période de thèse selon un barème (participation à un séminaire comme auditeur = 5 CE, comme contributeur = 10 CE, etc.) ; le dispositif est décrit par l'ED comme étant « à géométrie variable ». Les modules sont pour la plupart offerts par les UR et par le CRED (plateforme *Platine*). La participation aux *Doctoriales* est indigente : 5 doctorants en 2011. Les journées doctorales transfrontalières connaissent un plus grand succès.

Le volet international est en revanche très satisfaisant, sur le plan de la formation, sur celui des co-tutelles (45 en cours), sur celui des échanges de doctorants et d'EC, qui sont permanents avec Liège, Sarrbrücken et Luxembourg, grâce à *Logos*.

L'ED assure un soutien efficace à la mobilité des doctorants ainsi qu'à la soutenance et publication des thèses : un véritable cahier des charges a été proposé, reposant sur la complémentarité de l'UR, de l'ED et du bénéficiaire.

- Suivi et Insertion :

Comme cela est affirmé sans détours, le suivi est assuré « pour l'instant » essentiellement par les laboratoires, et semble, pour le moment, complètement négligé par l'ED. Les discussions pour la mise en route d'un comité de suivi des thèses n'ont pas abouti.

L'école doit donc assumer ses responsabilités dans le suivi des doctorants, sans se décharger sur des laboratoires qui ont sur ce sujet des politiques très variables, quand ils en ont une.

Les chiffres qui permettraient d'évaluer l'insertion des docteurs sont peu significatifs, en raison d'un nombre de réponses parfois très faible (34 % en 2007). Les résultats de l'enquête 2005-2007 font état d'un total de 22 docteurs en poste dans l'enseignement supérieur. Sur les onze réponses obtenues pour les docteurs de 2005, six concernent des docteurs ayant trouvé un débouché dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, soit un taux de plus de 50 % qui serait satisfaisant si la statistique pouvait s'appuyer sur des données plus larges. Le rôle de l'ED dans ce domaine peut être amélioré.

Pour les contrats post-doctoraux en France, on évoque un chiffre « peu élevé », sans plus d'éléments chiffrés.

L'item « auto-évaluation des compétences » des doctorants est considéré comme « sans objet » dans le dossier, ainsi que dans les entretiens. Un seul doctorant s'est engagé dans le programme « valorisation des compétences ».

- Adossement scientifique :

Sur les six laboratoires de PIEMES qui se retrouvent dans *Braudel*, 2 avaient été notées A+, 1 A et 3 B ; une des deux équipes notées C en 2007 a été reconfigurée (géographie) et l'autre a rejoint l'ED *Stanislas*.

Les UR interviennent dans la formation des doctorants et ce sont elles qui s'occupent pour le moment du suivi. Elles participent au conseil en la personne de leur directeur uniquement.

L'ED affirme une politique scientifique globale et crédible, vu sa position géographique, fondée sur la notion d'interculturalité, qui est envisagée de manière interdisciplinaire et déclinée en plusieurs thématiques (*Réseaux, L'Autre et l'ailleurs, Emotions et lecture des identités*), qui servent de fil directeur pour l'organisation des colloques de doctorants ou de journées transfrontalières (novembre 2009, juin 2010, juin 2011).



Cette cohérence de l'orientation générale se manifeste par exemple dans les jurys d'attribution des contrats doctoraux, qui veillent à la présence de l'interculturalité dans les sujets retenus.

- **Projet :**

Le dossier présente un projet stratégiquement bien réfléchi, nettement revendiqué dans la continuité avec les orientations de la politique scientifique de PIEMES, et toujours axé sur l'interculturalité, en tant que réalité socio-politique faisant l'originalité d'une région carrefour. L'identité propre de l'ancienne ED, à la fois thématique et géographique, reste au cœur de la nouvelle configuration : elle impose la différence entre *Stanislas* et *Braudel*. Le nom de Fernand Braudel, choisi pour la nouvelle ED, est invoqué comme garant de l'interdisciplinarité (de fait, dans la mesure où douze sections du CNU sont concernées) et de la sensibilité aux problèmes d'interculturalité (le Braudel de la Grammaire des civilisations).

Le projet interculturel et interdisciplinaire, bien fondé en théorie (le dossier est à cet égard un véritable manifeste théorique), gagnerait cependant à être plus précis. Dans l'état actuel de la réflexion, se dégagent trois « mots-clefs » (civilisations, interculturalités, interactions) qui restent très généraux, même si l'on indique leur domaine d'application (trois niveaux qui paraissent « logiques » et incontournables : la Lorraine et le secteur transfrontalier, un élargissement à l'Europe, une vision plus globale avec une ouverture sur le Canada). Le balayage des thématiques envisagées est large et, dans le domaine qui jusque là n'était pas le terrain privilégié de PIEMES, peu original (*transferts transatlantiques, questions coloniales et post-coloniales, processus de formation des identités...*).

Une politique internationale active est ainsi proposée, avec des ouvertures sur le Maghreb (à la faveur d'une politique de la Région Lorraine), l'Afrique en général, l'Europe du Nord, la Pologne... sans qu'il y ait d'indications plus concrètes que l'existence de relations déjà entamées par certaines des UR membres (ainsi, *Ecritures* et l'Afrique subsaharienne).

La lisibilité incontestable des orientations générales n'est pas accompagnée d'éléments plus précis concernant la formation ou le suivi des doctorants.

Une politique plus volontariste en matière de recherche de financements (bourses CIFRE) permettrait d'améliorer l'insertion des docteurs. Il faudrait enfin exploiter la situation transfrontalière pour diversifier et étendre les sources de financement (bourses Interreg).

Indicateurs

- 1 • **Encadrement :**

Nombre de doctorants inscrits (Ni)	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an (Na)	Durée moyenne des thèses en années (Ds)**	Durée moyenne estimée des thèses (De=Ni/Na)	Proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté (Ta)*	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
267	62	4,31	14	30	5	8,9	44 %	Entre 13 et 21 % sur 2 ans	Non signalé	Non signalé

* $Ta = (De - Ds) / De$

** Il convient de déduire les congés maternité, les congés parentaux ainsi que les congés de maladie longue durée.

2 • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	54,55 (6 sur 11 réponses) Données non fiables	64,71	34,62
Taux d'insertion dans le secteur public (secteur d'activité autre que ES et R)	3	11	10
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	4	1	9
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	0	0	0
Taux de réponse	73,33	64,71	34,62



Observations de l'établissement

Le Président
Pierre Mutzenhardt

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section 3 de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : évaluation des écoles doctorales de l'Université de Lorraine

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis l'ensemble des rapports d'évaluation des écoles doctorales de l'Université de Lorraine et je vous en remercie. Je vous transmets en retour les réponses des directeurs des écoles doctorales.

Je tiens à réaffirmer, si besoin en est, que le doctorat est une des pierres angulaires du dispositif de formation et de recherche du nouvel établissement. Si les réorganisations liées au processus de fusion des quatre universités lorraines ont pu brouiller quelque peu l'image et le positionnement des études doctorales en Lorraine, et mettre dans la difficulté l'ensemble des directeurs d'ED, la nouvelle équipe politique de l'université est pleinement consciente des enjeux et s'engage à donner aux écoles doctorales toute la place et les prérogatives qui leur reviennent au sein de l'Université de Lorraine. Une des premières mesures concrètes en est d'ailleurs la création d'une sous-direction des études doctorales au sein de la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

L'évaluation a souligné la qualité de nos écoles doctorales et n'entraîne pas de remarques particulières concernant les ED 77 (IAEM), 79 (SJPEG), 409 (EMMA) et 412 (SESAMES). Nous prenons bonne note des recommandations formulées dans les rapports d'évaluation de l'ensemble des écoles doctorales, concernant notamment l'accompagnement à l'insertion professionnelle des docteurs.

Concernant l'ED 410 « Sciences et Ingénierie des Ressources, Procédés, Produits, Environnement », nous regrettons que la constitution du comité de visite n'ait pas permis de couvrir l'ensemble des domaines de cette école multidisciplinaire. Nous tenons également à souligner que le positionnement de la biologie entre l'ED 410 et l'ED 266 « Biologie, Santé, Environnement »

l'établissement : pôle « Agronomie-Alimentation, Forêt » pour la première et pôle « Biologie, Médecine, Santé » pour la seconde.

Concernant les écoles 78 « Langages, Temps, Sociétés » et 411 « Fernand Braudel », l'établissement est conscient que la configuration de leur périmètre n'est pas entièrement aboutie, ce qui fera l'objet d'une réflexion au cours du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre MUTZENHARDT



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Ecole Doctorale
« Perspectives Interculturelles :
Ecrits, Médias, Espaces, Sociétés »

Olivier Dard
Professeur des universités
Directeur de l'école doctorale n° 411 :
Perspectives interculturelles : Ecrits, Médias,
Espaces, Sociétés (PIEMES)

REPONSE AU RAPPORT D'EVALUATION DE L' AERES

FOND :

p. 6 : exigences en matière de **formation** : Elles semblaient claires au conseil et aux doctorants. Il appartiendra à la nouvelle direction de l'ED Braudel de rouvrir le dossier et d'optimiser les choses.

p. 6 : **semblent connaître : connaissent**. Si les effectifs ne sont pas plus nombreux, c'est pour des raisons budgétaires. Nous essayons de faire en sorte que des étudiants non intervenants puissent y participer mais la chose est délicate pour celles et ceux qui doivent se déplacer dans l'université hôte. Sans fausse modestie, nous pouvons considérer que le succès de ces manifestations est réel et les retours sont très bons.

p. 6 : doctoriales : Une information est donnée à leur sujet à la rentrée de l'ED. Du côté des organisateurs, un effort a été fait : les doctorants de SHS se voient proposer, à la place de la visite d'entreprises, des rencontres avec des docteurs de SHS travaillant dans le secteur public (hors enseignement et recherche) et privé. De même, des séminaires consacrés à la rédaction d'un CV, à l'entretien d'embauche... sont proposés et donc susceptibles d'intéresser tout doctorant. Le constat sur les résultats est cependant mitigé. Si une partie des doctorants ayant suivi les doctoriales est satisfaite, d'autres ne le sont pas, distinction qui, au-delà des individus renvoie plus globalement à leurs disciplines d'appartenance.

La question des périmètres : Une concertation a été ouverte avec la direction de LTS pour proposer une réponse commune. Elle est la suivante :

Réponse commune des directeurs des ED PIEMES et LTS

Après rencontre entre les deux directeurs des ED PIEMES et LTS, il ressort que nous sommes entièrement d'accord pour reconnaître que la reconfiguration des périmètres des deux futures ED Braudel et Stanislas n'est pas entièrement satisfaisante. Les futurs directeurs des deux ED assistés de leurs conseils devront poursuivre le travail commencé qui n'a pu être complètement finalisé eu égard au caractère tardif de l'entérinement du découpage.

L'ED PIEMES prend bonne note des carences de son fonctionnement quant à l'arrêté de 2006

Fait à Metz le 18 juin 2012

Professeur Olivier Dard

Plateforme Metz – ile du Saulcy 57000 Metz – Tel : 03 87 54 75 85 Fax : 03 87 54 75 86
Mail : aude.meziani@univ-lorraine.fr